

**PARIS (MPE-Média)** – Fondé officiellement en février 2013, l'Institut de l'économie circulaire fête son premier anniversaire ce lundi 10 février en organisant à Paris une table ronde sur « les enjeux stratégiques de l'économie circulaire pour l'Union européenne et pour la France ». Point d'étape.

**LETTRE MPE-MEDIA + SITE WEB + ADHESION AU CERCLE**  
**MPE-MEDIA : [CONTACT@MPE-MEDIA.COM](mailto:CONTACT@MPE-MEDIA.COM) OU 06 60 58**

Près de 250 membres et représentants d'entreprises, fédérations, groupes, PMI-PME, corps constitués et personnalités impliquées à des titres divers dans une démarche visant à installer l'économie dite circulaire dans les faits devaient participer ou assister à cette table ronde anniversaire modérée par MPE-Média, dans les locaux de La Poste, membre fondateur de l'Institut de l'Economie Circulaire dès sa constitution en 2012-2013.

L'Institut de l'Economie Circulaire qui préside le Député EELV des Bouches-du-Rhône François-Michel Lambert, a posé au centre de sa définition de l'Economie circulaire l'idée d'une rupture avec l'habitus, d'un changement de logique au plus profond de la relation entre l'homme et son économie, au coeur des éco-systèmes et des relations sociales productives :

« L'économie circulaire concrétise l'objectif de passer d'un modèle de réduction d'impact à un modèle de création de valeur, positif sur un plan social, économique et environnemental. De plus, L'économie circulaire rompt avec le schéma traditionnel de production linéaire, qui va directement de l'utilisation d'un produit à sa destruction, auquel il substitue une logique de boucle, où l'on recherche la création de valeur positive à chaque étape en évitant le gaspillage des ressources, tout en assurant la satisfaction du consommateur. »\*

### Un tableau concret des enjeux stratégiques

La table ronde du lundi 10/2 aura donc pour objectif de broser à plusieurs un tableau vivant et concret des enjeux stratégiques auxquels une application bien orchestrée des fondamentaux de l'économie circulaire tant à l'industrie qu'aux domaines d'activités publiques, régis par les collectivités, les entreprises, les associations, etc., est susceptible de répondre à condition qu'ils soient bien compris et adressés ensuite par chacun des acteurs au plus haut niveau comme à l'échelle des citoyens européens et de la cité. En France comme en Europe, un travail important d'harmonisation des perceptions et des pratiques fera partie de ce chemin ainsi que des mesures à définir et à faire adopter tant sur le plan politique que dans les conseils d'administration des groupes, ETI, PMI-PME, mais aussi à l'échelle des TPE et des français.

La parole sera donnée successivement à des acteurs et représentants de la Direction générale Environnement de l'Union européenne, de l'Observatoire de la vie politique, vie parlementaire, vie publique vie locale, à une représentante de l'Etat en charge des politiques publiques liées au thème, à un secrétaire national de la CFDT, à propos des impacts sociaux et sociétaux, à la représentante du Mouvement des Entreprises de France, à propos de l'engagement des entreprises et des modalités de cet engagement, enfin à une déléguée de la Fondation Nicolas Hulot, concernant l'économie dite de partage ou encore celle dite de fonctionnalité.



<http://www.institut-economie-circulaire.fr/Qu-est-ce-que-l-economie-circulaire-a361.htm>



Adhérez à [www.mpe-media.com](http://www.mpe-media.com) en 2014

**750€ HT/an pour plusieurs adresses**

LETTRE + SITE WEB + CERCLE

[contact@mpe-media.com](mailto:contact@mpe-media.com)

+336 60 58 89 26